

radical. M. Neuhaus est président du conseil exécutif. On connaît ses opinions et ses tendances. Les nouvelles du canton de Saint-Gall, et de celui d'Argovie ne sont pas plus rassurantes que celle de Lucerne. Zurich, qui est la ville dictoriale, pour le 1<sup>er</sup> janvier prochain, aura une position très difficile, au milieu des discussions animées qui s'élèveront dans le sein de la diète.

L'existence et la prospérité de la Suisse tiennent à sa seule unité. Les personnes sages de toutes les opinions, en Suisse, doivent s'entendre pour réunir les habitants dans les loies constantes de la légalité ; le jour où la lutte s'établira par les armes, le jour où les cantons voudront rompre l'union helvétique, c'en sera fait de l'indépendance de ce beau pays, qui retombera comme autrefois, sous le joug oppresseur de quelque puissance européenne.

## POLOGNE.

*Persécution en Pologne.*—Les cruautés du gouvernement russe envers la Pologne portent un caractère tellement odieux, que leur atrocité même les fait révoquer en doute dans les pays civilisés. Cependant, quiconque connaît la Russie ne partagera pas cette incrédulité. Les journaux allemands ont annoncé l'arrestation d'un certain nombre de jeunes gens accusés de conspiration à Varsovie ; on les a soumis à d'horribles tortures ; des précédents bien connus, officiellement constatés, nous font pleine ment ajouter foi à cette nouvelle. Avant la révolution de novembre 1830, les mêmes procédés ont été employés par la police Russe à Varsovie. De malheureux déçus ont été noyés dans le saut et on les a privés d'eau. Pourquoi donc prétendrait-on aujourd'hui qu'une pareille violence est impossible ?

Un ukase de l'empereur Nicolas interdit en Pologne aux Juifs le mariage avant l'âge de trente ans, afin d'arrêter le progrès de cette partie de la population. Une telle mesure ferait soupçonner que les excentricités dans lesquelles l'autocratie est sujét à tomber, augmentent encore. L'interdiction du mariage ne fait que pousser aux unions illégitimes ; et, par conséquent, sans empêcher que le nombre des naissances continue à présenter un chiffre considérable, elle arrive à créer un mal nouveau, en augmentant la démoralisation.

—Une lettre de Varsovie annonce le retour du fils du directeur des bâtimens, *Shulz*, qui accuse il y a une dizaine d'années, d'être le fondateur d'une association d'étudiants, fut envoyé au fond de la Sibérie, à J.-koutk. Son vieux père a sollicité et obtenu sa grâce ; mais en quel état lui est-il revenu ? dans une sorte d'homme qui fait qu'à peine il reconnaît ses meilleurs amis, et que lorsqu'ils lui adressent la parole, ils n'en obtiennent que des réponses incohérentes. L'expérience fait voir que tout Polonais qui est conduit en Sibérie est à jamais perdu pour sa famille et pour sa patrie. De plusieurs centaines de nobles qui, le mois 1832, ont été enlevés des anciennes provinces de la Russie, de Pologne, de Volhynie, etc., et dont l'arrêt de condamnation ne portait que de cinq à dix ans d'exil en Sibérie, à peine en est-il revenu moins encore. Les uns y succombent à la rudesse du climat, les autres pressent plus vite encore sous le poids d'une affreuse détresse et de cuisantes douleurs d'être arrachés à son natal et à toutes les réminiscences de famille ou d'amitié. À ce cruel tableau il faut ajouter qu'il n'est pas en Pologne un seul individu qui ne doive craindre d'exécuter la mauvaise volonté ou la cupidité d'un delateur, qui souvent suffit pour lui préparer un si horrible sort. Pères et fils sont continuellement exposés à être accusés de résistance aux volontés impériales ou, sous ce prétexte, déportés dans l'intérieur, quelquefois même en Sibérie.

## AMÉRIQUE.

*Mortalité parmi les poissons.*—Il paraît que les côtes du New-Jersey sont couvertes de poissons morts, sur une longueur de trente à quarante milles. On ne sait à quoi attribuer cette mortalité dans le monde maritime. Un savant avait émis l'opinion que c'était le résultat d'un volcan sous-marin. Le *Courrier and Equiper* se moque de cette opinion et pense qu'il est plus probable que ces poissons sont morts de *choléra* pendant les dernières chaleurs.

## UN AMATEUR.

## II.

Le pif écoutait tout, bien décidé à faire son profit du goût de l'Anglais pour la peinture, mais à quelques pas, une autre personne prêtait également l'oreille à la conversation de ces deux étrangers. C'était un homme de moyen âge, vêtu de noir, qui n'avait de remarquable que la vivacité maligne du regard. Il avait souri en entendant les plaintes des deux gentilshommes sur la pauvreté de la noblesse, et leur avait jeté un regard ironiquement amer, auquel ils n'avaient point pris garde. Dans ce moment le crieur mettait en vente une toile enfumée.

—Il y a donc aussi des tableaux ? demanda lord Pembroke en riant.

—Quelque enseigne de marchand de maraîchons qui sera restée pour compte au barbouilleur, répondit M. de Vivonne.

—A six poali ! cria le vendeur.

—Il ne les trouvera pas, dit Israël.

Il y eut un silence.

—Je donne trois ducats, dit tout à coup l'homme habillé de noir.

Une rumeur s'éleva dans la foule.

—Trois ducats, répéta le juif étonné.

—Quel est cet homme ? demanda milord.

—C'est maître Stella, monseigneur.

—Le peintre ?

—Oui, et l'un de nos plus fins connaisseurs.

—Est-ce que cette toile aurait du mérite ?

—C'est un chef-d'œuvre peut-être, dit M. de Vivonne avec indifférence ; qui sait ? un Carrache ou un Titien.

—Chez un barbouilleur !

—Pourquoi non ? n'a-t-on pas retrouvé dernièrement un Corrége qui servait de dessus de porte à un fabricant de boutons ?

—A trois ducats ! reprit le crieur ; personne ne surenchérit !

—Je donne quatre ducats ! cria le juif.

—Moi huit ducats ! reprit Stella.

—Dix ducats !

—Douze ducats !

Il y eut une pause, Israël demanda à voir de plus près le tableau.

—C'est inutile, interrompit vivement l'homme noir ; je donne vingt ducats.

Jusqu'alors, milord Pembroke avait observé sans parler. Il s'avança enfin, et avec ce ton de supériorité calme et froide que donne la fortune :

—Cinquante ducats, dit-il brièvement.

Le peintre en se tournant vers lui :

—Le tableau ne les vaut pas, monseigneur.

L'Anglais lui jeta un regard de côté, et sourit d'un air superbe.

—C'est bien, mon cher, dit-il en se dandinant, on n'a pas une collection de cent mille livres sterling sans se connaître un peu en peinture. Vous aviez sans doute vos raisons, maître Stella pour surenchérisseur cette toile ?

—En effet, milord.

—Eh bien ! j'ai aussi les miennes.

Et se tournant vers le crieur :

—Cent ducats, dit-il, et que cela finisse !

La foule semblait émerveillée. Tous les yeux s'étaient tournés vers milord Pembroke ; la pauvre veuve, éperdue de joie, croyait rêver ; et maître Caverdone essayait ses lunettes en riant.

Le crieur, après avoir demandé trois fois si l'on ne faisait aucune offre nouvelle, déclara que le tableau appartenait à milord.

Maître Stella avait tout suivi de l'œil ; il laissa l'Anglais payer les cent ducats.

—Vous ne vous attendiez pas à la concurrence, maître, dit celui-ci en le regardant d'un air goguenard.

—Pardonnez-moi, milord, répondit Stella, je l'espérais.

—Comment cela ?

—J'avais entendu votre entretien avec ce gentilhomme ; je sais que, trop pauvre pour donner douze ducats à la veuve de Pellegrino, vous étiez assez riche pour payer un Poussin quatre-vingt mille livres ; j'ai voulu profiter de votre goût pour vous forcer à soulager une misère ; j'ai aimé à vous faire faire une bonne action en lui donnant l'air d'un bon marché. Quand j'ai proposé trois ducats, j'étais sûr que vous en offririez davantage.

—Ainsi cette peinture...

—Ne vaut pas six poali, auxquels elle était mise à prix.

M. de Vivonne éclata de rire.

—C'est impossible ! s'écria l'Anglais ; si cela était, maître Stella aurait à me rendre compte.

—Des cent ducats ?... volontiers. Dans le cas où milord n'eût point surenchérisseur ce tableau, je l'aurais acheté, non pour posséder un chef-d'œuvre, mais pour avoir un bon souvenir de plus dans le cœur. Si milord regrette qu'on lui ait surpris une aumône, et s'il ne peut de bonnement disposer de cent ducats en faveur d'une malheureuse, il peut me céder son bienfait.

—Doucement ! s'écria Vivonne ; s'il le cède, c'est moi qui le prends. Ceci est une leçon, n'est-ce pas, maître Stella ? vous avez voulu prouver que nous autres gens de qualité nous avons le caprice de l'art sans le comprendre, et que prodigues pour satisfaire nos manies, nous étions avares pour remplir nos devoirs.

—Hélas ! monseigneur, dit Stella, ce n'est pas vous qui êtes ainsi, mais tous les hommes. Le plus souvent, nos goûts deviennent des vices. Nous n'aimons point les chefs-d'œuvre pour en faire jouir les autres, mais pour les dérober, pour les entasser à l'écart, comme les avares leurs trésors. Notre amour de l'art n'est point, comme il devrait l'être, un reflet de l'humanité, c'est une folie que nous flattons.